

Communication à l'ensemble des médecins généralistes francophones dans le cadre de la pandémie Covid-19

Le 18 juin 2021

SOMMAIRE

Introduction.....	1
Sea, tests and sun.....	2
Deux, c'est mieux	2
Quid d'un choix volontaire pour les vaccins J&J ?	3
En bref	4

INTRODUCTION

Ça sent les vacances, le soleil et le repos, le tout sur un fond de vaccination et de tests qui n'en finissent pas de faire parler d'eux. Alors que la vaccination s'ouvre doucement aux moins de 18 ans en Wallonie, la Flandre offre désormais la possibilité aux moins de 41 ans de se faire vacciner avec un vaccin Johnson&Johnson sur base volontaire. Au milieu de tout cela, la « Certificat Covid » a fait son apparition pour les futurs voyageurs sans pour autant régler le problème d'une dose de travail supplémentaire pour les médecins devant prescrire des tests PCR pré-voyage. Résultat, il peut être difficile de s'y retrouver, surtout lorsque la pratique ne rejoint pas la théorie. C'est pourquoi nous

avons créé une petite fiche récapitulative de ce qui s'offre à vos patients qui souhaitent voyager cet été.

En parlant de vaccination, nous profitons de cette petite lettre pour revenir sur les recommandations du CSS (de mai dernier) sur le schéma complet de vaccination. Et quant à parler de vaccins, nous parlerons aussi hésitation vaccinale. Si ce sujet vous intéresse, un webinaire est prévu à la fin du mois de juin.

Le Collège de Médecine Général espère du fond du cœur que cette période de vacances pourra, pour vous aussi, être synonyme de repos et de déconnexion.

SEA, TESTS AND SUN

Depuis ce 16 juin, les Belges ont la possibilité de télécharger un « [Certificat Covid](#) » grâce à l'application [CovidSafeBe](#), le Saint-Graal pour voyager hors de Belgique cet été : la preuve d'une immunité

contre la Covid-19. Celle-ci se présente sous 3 formes : [une preuve de vaccination complète](#), [un test PCR négatif](#) ou encore [un certificat de rétablissement](#).

CERTIFICAT DE VACCINATION

AVOIR REÇU SA 2^E DOSE DE VACCIN DEPUIS AU MOINS 15 JOURS.

LE CSS PRÉCONISE DE CONSIDÉRER LE SCHÉMA « MALADIE + 1 DOSE D'ARNM » COMME SCHÉMA COMPLET POUR VOYAGER.

CERTIFICAT DE TEST

ÊTRE EN POSSESSION D'UN TEST PCR NÉGATIF RÉALISÉ DANS LES DERNIÈRES 72 HEURES.

CERTIFICAT DE RÉTABLISSMENT

ÊTRE EN POSSESSION D'UN CERTIFICAT ATTESTANT AVOIR FAIT LA COVID-19 IL Y A MOINS DE 180 JOURS (MAIS PLUS DE 11 JOURS).

La Taskforce Vaccination réfléchit à la possibilité d'implémenter [les résultats d'un test antigénique rapide](#) dans l'application. Pour le moment, deux problèmes freinent cette idée : ce genre de test ne se retrouve pas toujours dans la base de données Vaccinnet (et donc pas dans l'application) et sa durée de validité est très limitée. Le Ministre de la santé, Franck Vandenbroucke, a annoncé que les pharmaciens auront la possibilité de réaliser ces tests rapides qui resteront payants.

Tests PCR pré-voyage

En théorie, il n'incombe pas aux MG de réaliser des tests PCR pour les patients qui

veulent partir en vacances. Même si les Médecins Généralistes qui le souhaitent peuvent bien entendu réaliser ces tests. Les Bruxellois peuvent demander leur test via le site [testcovid](#). En pratique, les labos saturent. Pour les Wallons, il semblerait que le site [Doclr](#) prévoit de permettre prochainement de prendre rendez-vous pour les voyages avec génération du code CTPC. En attendant, certains centres offrent la possibilité de prendre RDV par téléphone tout en créant un eForm.

Une fiche de synthèse se trouve [sur notre site internet](#) et sera mise à jour en cas de changement.

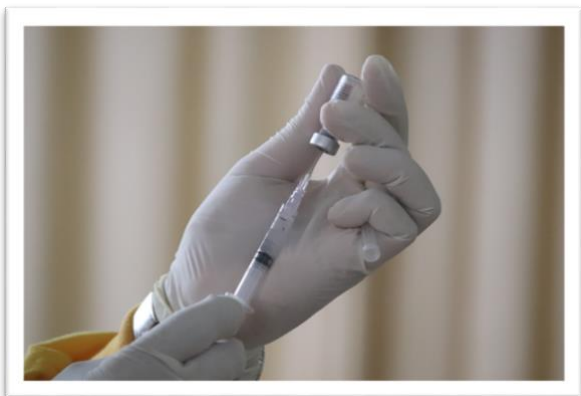
DEUX, C'EST MIEUX

Dans le contexte de la campagne de vaccination et face à la problématique de la gestion opérationnelle des injections vaccinales contre la Covid-19, certains experts se posent la question de [la pertinence de revoir ou pas le schéma de](#)

[vaccination](#) actuellement préconisé pour certains types de vaccins. Cette démarche a été menée par le CSS qui s'est notamment inspiré de ce qui se fait en France et en Israël.



Malgré la progression de la vaccination, le recul relatif que l'on peut désormais avoir et l'expérience du terrain, le CSS n'a pas changé son fusil d'épaule : « *Dans le cadre de la campagne de vaccination belge et dans le contexte de la circulation de variants préoccupants, le CSS recommande de maintenir un schéma complet de*



vaccination pour toute la population. »

Pour rappel, cette vaccination ne pourra être effectuée qu'au plus tôt 14 jours après le rétablissement complet du patient symptomatique ou après l'injection d'un autre vaccin.

Cependant, dans le cadre des discussions européennes autour du certificat Covid-19,

et dans l'intérêt d'une uniformisation des mesures des différents pays, le CSS émet une alternative, dans le cadre spécifique des voyages. [Dans la mesure où l'infection a été établie par une PCR positive](#), le CSS considère que l'administration [d'une seule dose de vaccin à ARNm](#) peut s'envisager de façon individuelle en accord avec le médecin traitant pour une personne ayant été préalablement infectée (quel que soit son âge ou la présence de comorbidité(s) et peu importe le moment de l'infection). Dans ce contexte particulier des voyages et du certificat Covid-19, ce schéma peut être considéré comme une vaccination complète, sauf pour les personnes immunodéprimées. L'avis du CSS est à consulter [sur son site internet](#).

En dehors d'une infection avérée antérieure prouvée, nous tenons à rappeler qu'il est toujours [plus intéressant de se soumettre au schéma vaccinal complet et de recevoir les deux doses du vaccin](#) (à ARNm, dans le cas mentionné par le CSS).

QUID D'UN CHOIX VOLONTAIRE POUR LES VACCINS J&J ?

Depuis cette semaine, les personnes de 18 à 40 ans peuvent volontairement se faire vacciner avec le vaccin de Johnson & Johnson. [Ceci n'est actuellement possible qu'en Flandre](#) et sous réserve d'un consentement éclairé. Les volontaires doivent lire un texte avant de s'enregistrer, puis cliquer sur une case. Actuellement, 70 000 personnes de 18 à 40 ans se sont inscrits pour le vaccin J&J.

Un document d'information pour soutenir le choix éclairé des patients concernés a

été réalisé par le commissariat Corona et est [disponible ici](#). Nous pensons qu'il peut être intéressant, en prévision d'une éventuelle décision semblable dans le sud du pays.

Nous vous tiendrons bien sûr informés quand cette possibilité de vaccination pour les moins de 41 ans avec le vaccin J&J s'offrira également aux patients wallons et bruxellois.



EN BREF

Webinaire sur l'hésitation vaccinale

L'Aviq organise un webinaire intitulé « Hésitation vaccinale : Comprendre, être convaincu et convaincre » à destination des professionnels de la Santé. Si cela vous intéresse, rendez-vous le **mercredi 23 juin de 20h à 21h** [sur ce lien](#). Il sera visible en différé sur [le site de l'Aviq](#).

Vaccination des 16-18 ans

Depuis ce lundi 14 juin, en Wallonie, les invitations à la vaccination ont commencé à être envoyées pour les jeunes entre 16 et 18 ans. À ce propos, nous vous invitons à prendre connaissance de l'avis du Conseil Supérieur de la Santé publié le 20 mai dernier [sur leur site internet](#).

Plus que jamais... prenez soin de vous !



Pour nous contacter:

www.lecmg.be
info@lecmg.be

Le CMG a reçu le soutien de

